



**SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE  
DES PERSONNELS TECHNIQUES  
FORCE OUVRIERE**

Béziers, le 05 mars 2020

N° 01-03-20/PB

**Monsieur Mathieu HERONDART**  
**Directeur de Cabinet**  
**Ministère de la Justice**  
13, Place Vendôme  
75042 - PARIS Cedex 01

Monsieur le Directeur de Cabinet,

suite aux différentes interventions du SNP PT FO auprès de la Garde des Sceaux, du Cabinet et de la DAP, nous avons obtenu par courrier, en avril 2019, l'octroi de l'augmentation à 1400 € de l'ICP de base pour les adjoints techniques de l'administration pénitentiaire, via la mise en place du RIFSEEP.

Je tiens à vous informer que les agents s'impatientent car à ce jour ils n'ont perçu aucune revalorisation.

Les réunions sur la mise en place du RIFSEEP à la DAP n'ont pas encore commencé et ne sont toujours pas programmées.

Le SNP PT FO, syndicat majoritaire chez les personnels techniques de la DAP, vous demande que les agents concernés puissent bénéficier dès à présent de cet engagement écrit et budgétisé, au titre d'une réelle revalorisation de l'ICP de base.

Je reste à votre disposition pour échanger avec vous sur ce dossier, notamment dans le cadre d'une audience.

Dans l'attente de votre intervention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur de Cabinet, l'expression de ma haute considération.

Le Secrétaire Général,

*Paul BONO*